



Surendettement : gare à la mauvaise foi !

Jurisprudence publié le **27/01/2021**, vu **796 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Lourdement endetté, un particulier décide de saisir la commission de surendettement pour parvenir à faire face à ses engagements.

Parce qu'il ne peut plus faire face à ses dettes, un particulier décide de demander l'ouverture d'une procédure auprès de la Commission de surendettement.

Une demande de mauvaise foi, selon sa banque, et pour cause : le particulier est propriétaire de 3 biens immobiliers et il a obtenu, au vu de sa situation financière dégradée, un moratoire de 18 mois sur 2 prêts bancaires afin de mettre en vente 2 de ces biens, actuellement donnés en location.

Sauf que jusqu'à présent, le particulier ne justifie d'aucune démarche concrète pour vendre les biens en question, et n'est pas en mesure de justifier de la date à laquelle il a effectivement cherché à les vendre... ce qui prouve, selon la banque, sa mauvaise foi !

Une position que partage le juge : parce que rien ne prouve qu'il a fait le nécessaire pour parvenir à faire face à ses engagements, la demande du particulier auprès de la Commission de surendettement doit être considérée comme étant de mauvaise foi... et par conséquent rejetée.

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : [Procédure de surendettement : la définition de la bonne foi du débiteur](#)

Voir aussi notre guide : [Récupérer une facture impayée 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Éviter les impayés](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)

- Vous pensez être surendetté : que faire ?
- Dans quels cas peut-on demander l'ouverture d'une procédure de surendettement ?
- Procédure de surendettement : quelles sont les dettes concernées ?
- Comment se déroule la procédure de surendettement ?
- Procédure de surendettement et couple
- Procédure de surendettement et caution
- La procédure de surendettement suspend-t-elle les saisies ?
- Peut-on être expulsé de son logement pendant une procédure de surendettement ?
- Que se passe-t-il après le dépôt du dossier de surendettement ?
- Procédure de surendettement : quelles sont les conséquences de la décision de recevabilité ?
- Dossier de surendettement irrecevable : comment réagir ?
- En quoi consiste le plan conventionnel de redressement ?
- En quoi consistent les mesures imposées ou recommandées par la commission de surendettement ?
- En quoi consiste la procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire ?
- En quoi consiste la procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire ?